



# ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE

## *Le Président National*

**Décision N° 010/ENSEMBLE/PN/MKC/2024 du 24 AVR 2024**  
**Portant nomination des membres du Directoire de l'ECOLE DU PARTI**

### **Le Président National de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée à ce jour, spécialement en son article 6 ;

Vu la Loi N° 04/002 du 15 mars 2004 portant Organisation et fonctionnement des partis politiques ;

Vu l'Arrêté ministériel n°25/CAB/VPM/MININTERSECAC/GKM/028/2020 du 10 novembre 2020 portant enregistrement du parti politique ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE ;

Vu les statuts de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE, spécialement en son article 35, Alinéas 2 & 4, 52 Alinéas 2 & 8 ;

Vu le procès-verbal du 18 décembre 2019 portant désignation du Président National de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE ;

Vu la Décision n°007/ENSEMBLE/PN/MKC/2023 du 09 mars 2023 portant Création, organisation et fonctionnement de l'Ecole du parti ;

Vu la Décision n°008/ENSEMBLE/PN/MKC/2023 du 09 mars 2023 portant nomination d'un Directeur Général de l'Ecole du parti ;

Considérant la nécessité et l'urgence ;

Sur proposition du Secrétaire Général ;

Le Comité Directeur entendu ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Sont nommés aux fonctions en regard de leurs noms, les personnes ci-après :

1. Directeur National en charge de la formation : Pr. Barthélemy KALAMBAY BANZA
2. Directeur National en charge de l'Administration et Intendance :  
Pr. Aimée MUDEKEREZA MUSIMWA
3. Directeur National en charge de la Recherche et Développement :

Pr. André LISONGOMI BATIBOONDA

On est fort, ENSEMBLE

On est grand, ENSEMBLE

On gagnera, ENSEMBLE

**Article 2 :**

Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Lubumbashi, le **24 AVR 2024**

Moise KATUMBI CHAPWE  
Président National

